

Conditions de livraisons 2020

Prix	7.7 % TVA non comprise
RPLP	2,3 % d'augmentation des frais de transport (RPLP du prix net facturé).
Frais de transports	Conditions de livraisons pour commande inférieure à Fr. 4'000.—net. Départ usine ou facturation des frais de transports selon temps investi (tarif GU 20 %), mais au minimum Fr. 120.--.
Transport des bobines	Avec des frais individuels supplémentaires, Fr. 200.—/bobine. Caution par bobine Fr. 1'200.—est intégralement créditée lors du retour de la bobine en parfait état.
Déchargement par grue	Par point de déchargement, Fr. 50.—facturés
Courroies spéciales/ Courroies de transport	Pour des raisons techniques de sécurité, toutes nos courroies sont reprises. Courroies de transport immédiatement après le Déchargement. Si notre chauffeur reçoit l'ordre de vos employés sur le chantier ou des responsables du stock de laisser les courroies sur place, il doit recevoir la demande explicite et une décharge signée par le responsable de la commande. La courroie sera facturée Fr. 7.50 simultanément avec la marchandise.
Transport spéciaux	Tous les frais supplémentaires pour transports spéciaux avec autorisations de police resp. escorte policière ou voies de livraison déviées sont factures selon temps investi.
Expédition de marchandise (cargo domicile)	Facturation des frais de transport selon temps investi, au minimum Fr. 80.—.
DPD	Facturation des frais de port
Déduction pour marchandise prise à l'usine	A partir d'un montant net de Fr. 1'000.--, déduction de 4 %

SYMALIT dispose d'un système d'assurance qualité certifiée répondant aux normes internationales pour gestion de la qualité et l'assurance qualité selon SN EN ISO 9001.

Lenzburg, en février 2020

MCAM Symalit AG

„Toujours une longueur d'avance“